La ville de Mitry-Mory
recrute
un Responsable du service des Sports (h/f)
au sein de la Direction Sports & Citoyenneté

Cadre d'emplois : Attaché – catégorie A

En collaboration avec le Directeur Sports & Citoyenneté, le responsable du service des sports a pour mission de concevoir et proposer des axes de réflexion et d'action en matière de politique sportive et de piloter le service chargé de leur mise en œuvre. A ce titre, il assiste et conseille les élus, encadre et manage les agents du service, en gère le budget, assure un lien permanent entre la ville et les associations, notamment sportives, et crée les conditions du maintien et de l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers.

Missions principales :

1. **Gestion du service :**

   - **Management des équipes** :
     - encadrer l'ensemble du personnel du service (agents techniques, agents administratifs, éducateurs sportifs) : planning de travail, congés, formation, montée en compétences ;
     - garantir la continuité du service ;
     - concevoir et conduire les changements organisationnels liés aux évolutions dans le secteur ;
     - élaborer et conduire le projet de service.
   - **Gestion administrative et budgétaire** :
     - préparation et suivi budgétaire (dépenses et recettes) ;
     - mise en place de processus de contrôle et d'évaluation ;
     - assurer une veille prospective de la règlementation en matière sportive ;
     - concevoir et faire vivre les outils de suivi d'activité du service (tableaux de bord, de suivi, fiches de coûts,...).
   - **Développer la transversalité** :
     - participation active aux différentes réunions ;
     - participation à la conception et à l'animation des événements municipaux transversaux : forum des associations, fête de la ville,...

2. **Mise en œuvre de la politique sportive :**

   - **Concevoir, proposer et faire vivre la politique sportive municipale** :
     - soutenir les associations sportives et développer les animations sportives ;
     - accompagner l'évolution et le développement des pratiques sportives nouvelles.
   - **Favoriser et développer l'accès au sport et l'initiation sportive** :
     - gérer et développer les « tickets sport » ;
     - organiser l'Ecole municipale d'initiation au sport (EMIS) et le sport scolaire, en co-intervention avec l'Education nationale ;
     - organiser les interventions au sein des centres de loisirs.

- **Animer un partenariat de réseau avec l'ensemble des acteurs sportifs du territoire** :
  - lien permanent avec les associations sportives du territoire ;
  - relations avec les différents partenaires institutionnels : DDCS, fédérations, Education nationale, Conseil départemental...
  - veille médiatique et juridique en matière d'actualité sportive.

- **Proposition et animation d'événements sportifs** :
  - participation à l'organisation de la patinoire éphémère ;
  - soutien et accompagnement des manifestations sportives organisées par les associations, en lien avec les services Vie associative et Festivités-évènementiel ;
  - organisation d'une journée Handi-multi sports adapté (Adapt'athlon) ;
  - participation aux journées et évènements départementaux, régionaux, nationaux (Fête du sport, fête des EMIS).

- **Jeux Olympiques et Paralympiques 2024** :
  - mettre en œuvre une actions ambitieuse permettant de faire vivre aux Mitryens au plus près cet événement historique, en lien avec le tissu associatif local et les établissements scolaires ;
  - candidater et intégrer l'un des dispositifs régionaux et nationaux mis en place ;
  - recherche de subventionnement d'équipements et d'actions relative à cet événement ;
  - mettre en œuvre une politique d'accès aux compétitions.

3. **Gestion des équipements sportifs :**
   - élaborer en lien avec les services municipaux compétents un programme pluriannuel d'investissement en matière d'entretien et de construction de nouveaux équipements ;
   - optimiser la gestion et l'utilisation des différents équipements ;
   - identifier et suivre en lien avec les services techniques, les travaux ;
   - élaborer les règlements des différents équipements ;
   - assurer le suivi des contrôles des matériels sportifs ;
   - superviser le travail des gardiens des équipements sportifs.

Profil et compétences

Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans un domaine relatif au sport ou à l'administration territoriale ;
Expérience similaire en collectivité souhaitée,
Maîtrise de l'outil informatique,
Savoir manager une équipe,
Capacité d'organisation, de coordination et de gestion d'une équipe, sens du service public, sens du travail en équipe et esprit d'initiative, ponctualité et disponibilité,
Travail en collaboration avec les autres services de la collectivité,
Permis B.

Spécificités :

Organisation du travail : 36 heures hebdomadaires sur 5 jours ; JRTT.
Travail en soirée ou en week-end selon les besoins du service.

Déplacements fréquents sur les équipements sportifs.

Rémunérations et avantages

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
Participation de l'employeur aux mutuelles santé et prévoyance maintien de salaire.

Date limite de candidature : le 31 mars 2021

Candidatures à adresser à : Madame le Maire, par voie postale ou par messagerie électronique : mairie@mitry-mory.fr

Hôtel de Ville
Direction des ressources humaines
11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 6148

www.mitry-mory.fr
mairie@mitry-mory.fr